



La Chronique

DÉPÔT LÉGAL, 2^e TRIMESTRE 2016
VOLUME 38, N^o 5
MAI 2016

MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

Une petite ville dans une grande forêt

UN INVESTISSEMENT DE PLUS DE DEUX MILLIONS DE DOLLARS LAC-BEAUPORT SE REFAIT UNE BEAUTÉ

Le printemps, signe de renouveau! Cliché, certes, mais des plus approprié pour parler des travaux à venir sur le territoire de Lac-Beauport.

Des projets de grande envergure tiendront fort occupés les employés du service des Travaux publics au cours des prochains mois. En effet, on investira 2 279 500\$ dans les infrastructures de la Municipalité qui, au final, aura fière allure. À cet agenda, illustré en 14 points dans notre tableau, s'ajouteront plusieurs petits travaux d'entretien. Passons les points tour à tour.

- 1- D'ici quelques semaines, les citoyens concernés par la mise en place de l'aqueduc et des égouts seront conviés à une rencontre où plans et estimés des coûts seront présentés.
- 2-3-À la demande des résidents du chemin des Écorces, la pierre que l'on retrouve sur les têtes des ponceaux sera remplacée par des bandes gazonnées. On en profitera du même coup pour rallonger le ponceau situé à l'intersection des chemins du Brûlé et des Écorces.
- 4- La réfection du chemin du Barrage est également sur la feuille de route de l'équipe des Travaux publics. Si entrave il y avait, elle ne serait que partielle, les résidents auront accès à leur résidence.
- 5- L'équipement de télémétrie en place est aujourd'hui en fin de vie. En le modernisant, l'arrimage avec les équipements dédiés à l'aqueduc sera facilité.
- 6- L'an dernier, le plan directeur de la firme d'ingénieurs mandatée par la Municipalité recommandait une inspection accrue des conduites pluviales du secteur Herminette, Godendard et Pied-de-Roi. Dès juillet, on procédera au nettoyage et le passage d'une caméra permettra d'évaluer l'état des conduites qui sont faites de tôle ondulée galvanisée. Si grande détérioration il y a, on procédera à des remplacements dans les prochaines années.

7-8-Selon les échéanciers, dès septembre prochain, les séances du conseil municipal reviendront à leur lieu d'origine, c'est-à-dire la salle Philippe Laroche. À la fin des classes, la commission scolaire des Premières-Seigneuries remettra les locaux comme ils étaient. Les Travaux publics procéderont ensuite à quelques modifications, dont l'installation d'une petite scène. On en profitera également pour refaire la toiture du centre communautaire.

9- La Municipalité ira en appel d'offres pour la reconstruction du barrage du lac Morin. La réfection est prévue en 2017 ou 2018.

10- Le pavé imbriqué étant endommagé dans les allées d'accès de la porte principale de la mairie et de la salle communautaire Philippe Laroche, là aussi, il y aura réfection.

11- À la réfection de la chaussée sur le chemin des Lacs entre le lac Morin et le lac Bleu, on ajoute une piste cyclable de 1,5 m. Un grand bonheur pour les cyclistes et les marcheurs puisque l'on parle évidemment de pistes multifonctionnelles.

12- L'âge de sa toiture étant très avancé, le club nautique aura droit lui aussi à un nouveau couvre-chef. Pas impossible que les travaux aient lieu ce printemps.

13- Ce ponceau d'un diamètre de près de 2 m en tôle ondulée est en fin de vie. Des lettres seront envoyées aux résidents pour annoncer l'entrave à la circulation qui ne devrait pas dépasser quelques jours.

14- Heureuse nouvelle que la mise en place d'une bande cyclable sur cette portion du chemin du Tour-du-Lac, piste que l'on souhaite prolonger éventuellement jusqu'au site du nouvel hôtel, anciennement Le Manoir Saint-Castin.

PROJET 2016 - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

DESCRIPTION DU PROJET	Date d'échéance							Coûts
	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	
1 Préparation des plans et estimés des coûts pour la mise en place de l'aqueduc et égout du Mont-Crevin phases 2 et 4	X	X						230 000,00 \$
2 Remplacement de la pierre du chemin des Écorces par du gazon en plaque sur les têtes de ponceaux		X	X					75 000,00 \$
3 Rallongement du ponceau du no 15 chemin du Brûlé		X	X					4 500,00 \$
4 Réfection de la chaussée du chemin du Barrage entre le pont et la fin de la chaussée sur +/- 115 m			X					200 000,00 \$
5 Remplacement de l'équipement de télémétrie des stations d'égouts sanitaires			X	X				25 000,00 \$
6 Inspection des conduites pluviales, soit le récurage et l'inspection par caméra, du secteur Herminette, Godendard et Pied-de Roi				X				25 000,00 \$
7 Réfection de la salle Philippe Laroche pour accueillir la nouvelle salle du conseil municipal et de la cour municipale				X	X			50 000,00 \$
8 Réfection de la toiture du centre communautaire				X	X			90 000,00 \$
9 Ingénierie pour produire les plans et devis du barrage du lac Morin en vue d'une reconstruction				X	X			200 000,00 \$
10 Réfection de l'allée d'accès de la porte principale de l'hôtel de ville et de la salle communautaire Philippe Laroche					X	X		40 000,00 \$
11 Réfection du chemin des Lacs phase 3, sur une distance de 2000 m entre le lac Morin et le lac Bleu					X	X		1 110 000,00 \$
12 Réfection de la toiture du club nautique						X		30 000,00 \$
13 Réfection du ponceau majeur au chemin de la Passerelle situé près du no 39						X		85 000,00 \$
14 Mise en place d'une bande cyclable sur le Tour-du-Lac entre les chemins du Godendard et du Grand-Bornand							X	115 000,00 \$
Investissement total								2 279 500,00 \$

RAPPEL 2^e VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES : 1^{er} JUIN 2016

Vous pouvez payer de différentes façons :

- À la mairie : par chèque, paiement direct ou en argent comptant
- À la Caisse Desjardins : au comptoir, au guichet ou par Accès D
- Dans les institutions bancaires : par mode électronique seulement

Le numéro de référence numérique que vous devez utiliser pour enregistrer votre facture correspond au numéro de matricule de 19 chiffres, inscrit sur le coupon de versement en bas de votre facture.

Notez que le paiement des taxes municipales par carte de crédit n'est pas accepté.

Des frais de rappel de 10 \$ seront imposés pour taxes impayées.

à surveiller :

700 CHIENS, 1400 CADEAUX!
MAISON DES JEUNES LE CABANON
UN INVESTISSEMENT IMPORTANT/SENTIERS DU MOULIN

PAGE 2
PAGE 5
PAGE 7



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 4 AVRIL 2016

Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

Adopter la liste des comptes à payer du mois de mars 2016 totalisant une somme de 868 308,60 \$ et la liste des engagements budgétaires.

Dépôt

- État des revenus et dépenses du mois

Donner l'avis de motion de l'adoption à une séance subséquente des règlements suivants :

- Règlement sur les nuisances

Adoption

- Comptes à payer et engagements budgétaires
- Projet de règlement général 659 - Règlement concernant la division du territoire de la municipalité en six (6) districts électoraux
- Modification de l'adresse du lieu où siège actuellement la cour municipale commune de la ville de Saint-Raymond sur le territoire de la MRC de La Jacques-Cartier
- Politique de reconnaissance des organismes et des individus 2016
- Second projet de Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de modifier les usages dans la zone F-404.2

Autorisation

- Réintégration de la Municipalité de Lac-Beauport volet « développement économique » de la MRC de La Jacques-Cartier
- Participation au congrès de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) 2016

- Location par la Municipalité des gymnases de l'école Montagnac pour la tenue, le samedi 9 avril prochain, d'une séance d'information citoyenne concernant les conséquences financières et environnementales du nouveau RCI pour les contribuables et pour notre corporation municipale, ainsi que la présentation des divers recours à envisager

Autorisation de mandat

- Plainte Commission d'accès à l'information (CAI) - Jean-Nicolas De Surmont - Dossier 1009045

Autorisation de dépenses

- Honoraires pour des services professionnels en vue d'assurer l'autonomie municipale de Lac-Beauport et les droits acquis de nos citoyens dans le cadre de l'adoption et de la mise en application du nouveau règlement de contrôle intérimaire (RCI) par la Communauté métropolitaine de Québec
- Accueil des nouveaux résidents 2016
- Soirée des bénévoles pour le 14 avril 2016
- Cadeaux aux communes de Grand-Bornand et Sevrier
- Réalisation de travaux pour compléter la construction de la résidence au 101 chemin de la Vallée

Engagement

- Agente de documentation au Service du greffe

700 CHIENS, 1400 CADEAUX! AVEC HUMOUR, PARLONS SÉRIEUSEMENT

Qu'il fait bon vivre à Lac-Beauport! La nature, le plein air et... les nombreuses aires où l'on peut promener Pitou. À ce jour, la Municipalité compte parmi sa population pas moins de 700 chiens. Considérant que chaque ami poilu fait en moyenne deux selles par jour... C'est sans contredit tout un... tas... d'offrandes! Heureusement, toutes ne se retrouvent pas sur les chemins et les sentiers, mais certaines, oui.

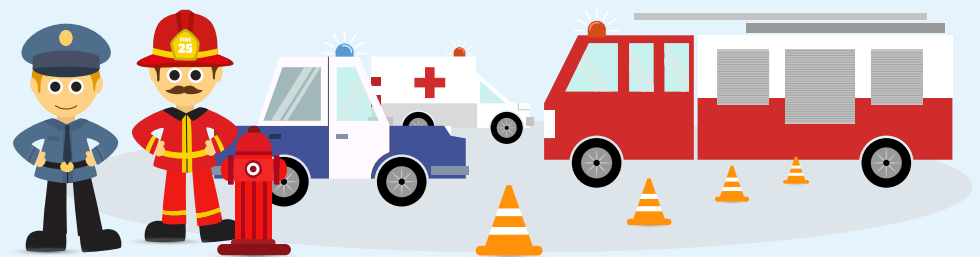
Laissé au sol au hasard de la promenade, ce cadeau canin, en plus de parfumer l'air à proximité, se veut peu distrayant pour le marcheur ou le randonneur. En hiver, les sentiers de neige en sont souillés et à la belle saison, il se camoufle sur la terre ou le gazon. Pour le bipède, rien de pire que d'y laisser l'empreinte de son soulier, ou d'y voir enfant chéri le pétrir à travers le sable qui tantôt deviendra promontoire pour son petit vélo de montagne.

Cachez ce «poupou» que je ne saurais voir! Ensachons-le et doublons le sac si son arôme nous indispose. Et surtout, disposons-en là où il se doit et non au gré des pas que nous aurons marchés. Soyons fiers de notre Municipalité, gardons propres nos trottoirs, chemins, boisés et sentiers pédestres! À nous qui tenons la laisse, ne jouons pas au Petit Poucet! Notre mot d'ordre, **ramassons!**



911

Le Service de la protection contre l'incendie désire vous rappeler qu'en cas d'urgence, l'unique numéro de téléphone à composer est le 911. Ce numéro est le même pour l'ensemble de l'Amérique du Nord et rejoint les services d'urgence, tels que police, ambulance et pompiers. Vous obtiendrez ainsi des secours beaucoup plus rapidement.



Calendrier des collectes

Mai 2016

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Juin 2016

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Légende :

- Matières recyclables
- Matières organiques
- Ordures ménagères
- Encombrants
- RDD et TIC



SOYONS VERTS!

SÉLECTION DE L'EMBLÈME FLORAL DE LAC-BEAUPORT

Dans le cadre du programme des Fleurons du Québec, les citoyens sont invités à participer à la sélection de l'emblème floral qui représentera dorénavant la Municipalité. Cet emblème servira à représenter symboliquement la collectivité et à mettre en valeur le patrimoine naturel du territoire. Les plantes proposées répondent à des critères établis au préalable tels que plante sauvage à fleurs ou fruits de la forêt mixte, facile à jardiner, jugée non envahissante et ayant un nom sympathique. Ces caractéristiques ont ensuite servi à sélectionner cinq plantes répondant aux critères énoncés. Chacun est invité à voter pour la plante de son choix par courriel à l'adresse suivante : khubert@lacbeauport.net. Un seul vote sera accepté par adresse courriel. Vous avez jusqu'au samedi 21 mai 2016 afin de faire parvenir votre choix parmi les suivants :

Aronie noire



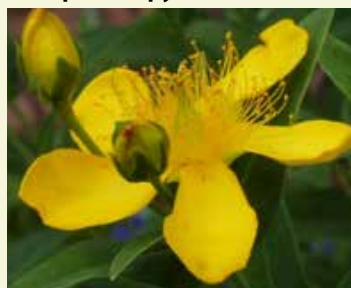
- ✿ Floraison en mai
- Hauteur de 120 cm
- ✿ Petits fruits noirs comestibles attirant les oiseaux

Linnée boréale



- ✿ Floraison en juin
- Hauteur de 15 cm
- ✿ Pousse bien sous les conifères

Millepertuis pyramidal



- ✿ Floraison de juin à août
- Hauteur de 100 à 150 cm
- ✿ Facile à cultiver. Peut atteindre une très grande taille en sol riche

Rudbeckie laciniée



- ✿ Floraison de juillet à septembre
- Hauteur de 150 à 200 cm
- ✿ Attire les insectes pollinisateurs, les papillons et les oiseaux granivores

Viorne trilobée



- ✿ Floraison en juin
- Grand arbuste de 3 m
- ✿ Grand arbuste particulièrement intéressant pour attirer les oiseaux. Fruits rouges qui persistent durant l'hiver.

DISPOSITION DES BACS EN BORDURE DE RUE JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT ET COLLECTE DES RDD ET DES TIC

Nous désirons vous rappeler que les roues et poignées des bacs roulants doivent être orientées vers la maison lorsque vous les disposez sur le bord des chemins pour la collecte. La position inverse amène de nombreux bris aux bacs lors de la vidange. Ainsi, nous désirons vous informer qu'il est possible que votre bac ne soit pas vidangé s'il est mal positionné en bordure de rue.

BERCE DU CAUCASE

La belle saison sera bientôt de retour et la berce du Caucase également. Nous vous rappelons que cette plante est à arrachage obligatoire, tout comme l'herbe à poux et l'herbe à puce. La berce du Caucase, lorsqu'elle est en contact avec la peau et sous la lumière du soleil, peut créer des brûlures importantes. Vous devez donc être très vigilant avec cette plante lorsque vous l'éradiquez.

DES PRÉCAUTIONS S'IMPOSENT :

- ✓ Portez des vêtements longs couvrant tout le corps
- ✓ Protégez vos yeux (lunettes, foulard, visière)
- ✓ Préférez l'utilisation d'outils manuels, tel un couteau ou une faux, à l'utilisation d'outils à moteur qui auraient tendance à faire éclabousser la sève toxique
- ✓ Lavez les outils, les mains et le visage
- ✓ Une fois l'opération terminée, retirez vos vêtements en les retournant à l'envers. Évitez de les toucher et lavez-les avant de les réutiliser
- ✓ Déposez les résidus de plantes dans des sacs de plastique que vous pourrez jeter aux ordures (bac vert ou noir). Évitez de jeter les résidus dans le bac brun; des graines pourraient ainsi coloniser d'autres territoires.

Nous vous rappelons également que si vous désirez faire l'utilisation de pesticides, un permis d'application temporaire doit être demandé au Service de l'urbanisme et développement durable.

Pour de plus amples informations concernant la berce du Caucase et les pesticides, n'hésitez pas à communiquer avec nous et à consulter le site Internet de la Municipalité.

La prochaine Journée de l'environnement se tiendra le **dimanche 29 mai 2016 de 9 h 30 à 12 h** au centre communautaire. Ce sera pour vous l'occasion de venir découvrir des gestes simples qui peuvent faire une différence sur la qualité de notre milieu de vie. Des arbres, du compost et des sacs compostables seront distribués. Si vous le désirez, vous pouvez apporter votre propre contenant pour la distribution du compost.

Au même moment, la collecte des résidus domestiques dangereux (RDD) et des technologies de l'information et des communications (TIC) aura lieu dans le stationnement du centre communautaire jusqu'à 16 h. Ce sera donc le bon moment pour vous départir de vos vieux pots de peinture, d'huile ainsi que de vos télévisions, ordinateurs et vidéos défectueux. Pour connaître la liste complète des matières acceptées, veuillez consulter le site Internet de la Municipalité. Veuillez noter qu'une **preuve de résidence** (permis de conduire ou compte de taxes) sera demandée lors de votre arrivée sur le site de dépôt des RDD et des TIC.

La collecte des TIC est entreprise gratuitement par l'organisme ARPE-Qc. Celui-ci œuvre dans la récupération du matériel électronique et ainsi, dans la protection de l'environnement.



Pour plus de détails et d'informations sur la Journée de l'environnement et la collecte des RDD et TIC, veuillez contacter M^{me} Karine Hubert au 418 849-7141 poste 246.

FIN DE LA COLLECTE DES FEUILLES MORTES

Veuillez noter que la dernière collecte des feuilles mortes pour le printemps 2016 aura lieu le 31 mai. Nous vous rappelons qu'il est obligatoire d'utiliser des sacs en papier ou compostables afin que vos sacs à côté du bac brun soient collectés.



Lac-Beauport

Clinique Dentaire

Posan Valois

Dre CHANTAL POSAN
chirurgien-dentiste

418 **849-7101**

1, chemin du Gooendans, vis-à-vis du Centre de santé Rékas

Ouvert le jour et le soir



PIERRE CLAVET

Arpenteur-géomètre

Bureau : **849-2657**
Télécopieur : **849-3781**

174, chemin du Tour-du-Lac
Lac-Beauport, G3B 0T6

CLUB DE L'ÂGE D'OR DE LAC-BEAUPORT

Vous vous sentez seuls ? Vous aimeriez rencontrer des gens ? Joignez-vous aux activités de l'âge d'or de Lac-Beauport organisées dans le local de la Vieille bûche au Centre de plein air le Saisonnier (78, chemin du Brûlé).

Tous les mardis, nous jouons aux cartes, bridge, whist, Charlemagne, Canasta, etc. Il y a aussi une table de billard à notre disposition.

Une fois par mois, le Club organise un bingo, des soupers amicaux et un dîner dans un des restaurants de Lac-Beauport.

Pour connaître l'horaire des activités, contactez madame Ghislaine Lepage Alain, présidente, au 418 849-6910. Il nous fera plaisir de vous compter parmi nous !



LE SAMEDI 11 JUIN, C'EST LA FÊTE DES VOISINS!

CITOYENS, IL EST ENCORE TEMPS D'INSCRIRE VOTRE FÊTE AUPRÈS DE LA MUNICIPALITÉ!

Si vous n'avez pas encore partagé les joies de la Fête des voisins, lancez-vous le samedi 11 juin prochain! Il est encore temps d'inscrire votre fête auprès du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire. Profitez du matériel promotionnel disponible: affiche, ballons et cartons d'invitation sont à votre disposition. Pour inscrire une fête, contactez **Mélanie Morneau**, au **418 849-7141** poste **249** ou à **mmorneau@lacbeauport.net**.



Soyez attentif!

Plusieurs résidents ont prévu organiser une fête dans leur voisinage. Surveillez les affiches près de chez vous! Vous recevrez peut-être bientôt une invitation de la part de vos voisins. Profitez de l'occasion pour aller vers les autres et faire la fête! Que cet événement festif soit le point de départ d'un nouvel art de vivre ensemble!



Déjà deux fêtes s'organisent dans la Municipalité: CHEMIN DE LA SAPINIÈRE - CHEMIN DU GODENDARD

N'oubliez pas que les fêtes doivent se faire dans le respect des règlements municipaux et... de tous les voisins.

Pour plus de trucs et d'idées: WWW.FETEDESVOISINS.QC.CA

BAINS LIBRES

DU 6 MAI AU 13 JUIN 2016

* La piscine sera ouverte exceptionnellement le **lundi 23 mai** (Journée nationale des patriotes)

Adresse : 78, chemin du Brûlé

TARIFICATION :

Résident de Lac-Beauport : **GRATUIT** (preuve de résidence **OBLIGATOIRE**)



IMPORTANT : Les enfants âgés de 6 ans et moins doivent être accompagnés d'un parent.



Le bonnet de bain est obligatoire.

Non-résident : carte accès piscine obligatoire

Se procurer la carte au Service des loisirs, 50, chemin du Village (porte adjacente à la bibliothèque) au coût de 50 \$ (10 accès) du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Aucun paiement ne sera accepté à la piscine.

Jour	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Du 6 mai au 13 juin 2016 (*samedi 11 juin bains libres annulés en raison de la Kermesse)							
Heure	15 h à 16 h (F) 16 h à 17 h (A)	15 h à 16 h (F) 16 h à 17 h (A)	8 h à 9 h 30 (A) 11 h 30 à 12 h 30 (A) 14 h à 15 h (A+) 19 h à 19 h 55 (T)	12 h à 13 h 30 (E) 13 h 30 à 14 h 30 (A+)	11 h à 12 h 30 (E) 14 h à 15 h (A+) 17 h à 17 h 55 (F)	12 h à 13 h 30 (E) 13 h 30 à 14 h 30 (A+) 17 h à 17 h 55 (T)	19 h à 20 h 30 (T)

*Lundi 23 mai 2016

Heure	8 h à 9 h 30 (A) 11 h 30 à 12 h 30 (E) 13 h à 14 h (T) 14 h à 15 h (A+) 17 h 30 à 19 h (F) 19 h à 20 h (A)
-------	---

Nous nous réservons le droit de modifier l'horaire **sans préavis**.

T = Tous avec 1 ou 2 corridors de nage

A = Adultes (seulement des corridors de nage pour tous les niveaux)

F = Famille (aucun espace réservé pour la nage en longueur)

A+ = Pour les 60 ans et plus (corridors de nage et espace libre)

E = Entraînement (pour les adultes désirant un entraînement plus rapide, soutenu ou intense)

HEURE DU CONTE

(dernière activité de la saison)

Nadine et ses amies recevront avec plaisir les tout-petits pour la dernière activité de la saison de l'heure du conte. Histoire, bricolage sont toujours au rendez-vous. C'est un rendez-vous à ne pas manquer.

QUAND: le samedi 14 mai à 10 h

OÙ: à la bibliothèque l'Écrin, 50, chemin du Village

POUR: les enfants âgés de 3 ans et plus



ÉVEIL AU MONDE DU LIVRE

Pour les moins de 3 ans (dernière activité de la saison)

June McManus invite les parents et leurs tout-petits âgés de moins de 3 ans à venir à la bibliothèque pour l'activité « L'éveil au monde du livre ».

QUAND: le jeudi 9 mai à 10 h

OÙ: à la bibliothèque l'Écrin, 50, chemin du Village

POUR: les bambins de moins de 3 ans

Les animatrices des activités de l'heure du conte et de L'éveil au monde du livre : Nadine, Julie, Josée, Victoria et June font une pause pour la saison estivale. Elles seront de retour en septembre avec de nouvelles histoires, bricolages, jeux et surprises. En attendant, elles souhaitent à tous les petits bouts de chou et à leurs parents un bel été plein de soleil!

Le prêt entre bibliothèques est de retour.

Après un arrêt de 5 mois pour permettre l'installation du nouveau logiciel de gestion documentaire, le service de prêt entre bibliothèques a repris du service. Pour information, visitez: <http://lac-beauport.c4di.qc.ca> ou passez à la bibliothèque.

Inscription obligatoire :

par téléphone au 418 849-7141, poste 282, ou par Internet à bibliothequeecrin@lacbeauport.net. Fournir le nom et l'âge de l'enfant ainsi que votre numéro de téléphone

Lundi 23 mai 2016, la bibliothèque sera fermée :

« Journée nationale des patriotes »

COMPTABILITÉ

Comptabilité et tenue de livres informatisée. Service de paie. Aucun investissement requis. Idéal pour travailleur autonome ou PME désirant minimiser ses coûts administratifs.

Contactez : **Pierre Canac-Marquis**
Téléphone : **418-952-8208**
Courriel : canac@ccapcable.com

Service Régent B. Inc.

Pompes et puits artésiens



Licence RBQ : 2545-5577-56



Service Installation Vente

Résidentiel et commercial

Benoît Bureau, propriétaire
info@serviceregent.com

418 849-5614 www.serviceregent.com



Me Hélène Bergeron
Notaire et conseillère juridique

19, chemin des Mélèzes
Lac-Beauport (Québec) G3B 2B2
tél: (418) 849-3182
fax: (418) 849-8765
courriel: helenebergeron_notaire@ccapcable.com



MAISON DES JEUNES LE CABANON

Venez célébrer les 20 ans d'existence de la maison des jeunes Le Cabanon, le mardi 14 juin prochain dès 17 h 30 à la MDJ et dans la zone communautaire!

La soirée débutera par un BBQ suivi de notre assemblée générale. Par la suite, plein de surprises vous attendent dont un spectacle gratuit du mentaliste Mike Control en personne.

Nous en profiterons également pour faire le dévoilement de notre nouveau logo!

Il y aura des grignotines et du gâteau sur place.

Le 14 juin
Le Cabanon fête ses 20 ans

Nous vous invitons
À la Maison des jeunes
Dès 17h30

*Spectacle gratuit de :



*Accueil BBQ, animation et surprises sur place

*AGA

*Dévoilement du nouveau logo



PLEIN D'ACTIVITÉS À VENIR DANS LES PROCHAINES SEMAINES !

- Les soupers communautaires : les jeudis soirs aux deux semaines. Les prochains soupers auront lieu les 12 et 26 mai prochain.
- Les vendredis cinéma : une fois par mois, le prochain est le 27 mai !

Nous vous invitons à rester à l'affût des activités en visitant notre site Internet : www.mdjlecabanon.com ou en nous suivant sur Facebook : Anim Le Cabanon.

La Maison des jeunes est toujours disponible pour répondre à vos questions ou vous faire visiter les lieux ! Nous sommes aussi ouverts aux projets de toutes sortes !



NOS HEURES D'OUVERTURE :

Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
16 h - 21 h	16 h - 21 h	16 h - 21 h	16 h - 22 h	(occasionnel)

Pour plus d'information, visitez notre site Internet : www.mdjlecabanon.com.

OFFRE D'EMPLOI

TRAVAILLEUR DE MILIEU / ANIMATEUR COMMUNAUTAIRE

Nombre de postes : 1

Début de l'emploi : 17 mai 2016

Nombre d'heures par semaine : 30 heures



DESCRIPTION DU POSTE :

1. Travailler avec des adolescents de 12 à 17 ans
2. Faire de la relation d'aide et créer des liens de confiance
3. Favoriser la création de projet et d'initiative chez les jeunes
4. Planifier, organiser, promouvoir et animer des activités pour la zone communautaire de Lac-Beauport
5. Amasser des informations sur les habitudes de vie et les lieux de fréquentation des jeunes
6. Faire connaître la Maison des jeunes et la zone communautaire à la population et aux commerçants
7. Défendre et promouvoir les droits des jeunes
8. Faire de la prévention auprès des jeunes et promouvoir la santé et la sécurité publique
9. Travailler en partenariat avec la communauté et les ressources du milieu : Service des loisirs de la municipalité, SQ, école Montagnac, service de sécurité, commerce, saisonnier, rampe d'eau, etc.

EXIGENCES

- Être débrouillard, ouvert d'esprit, autonome et créatif
- Avoir une passion pour le domaine social et communautaire
- Avoir une facilité à créer des liens, particulièrement avec les adolescents
- Diplôme d'études collégiales en cours ou complété (intervention en délinquance, travail social, éducation spécialisée, loisir ou discipline connexe)
- Avoir au minimum 6 mois d'expérience pertinente auprès des adolescents
- Posséder une voiture, car aucun transport en commun n'est accessible
- Retourner aux études à l'automne 2016

CONDITIONS DIVERSES

- Salaire : selon l'échelle salariale en vigueur et l'expérience
- Horaire flexible : être disponible les soirs de semaine et certaines fins de semaine

Envoyer son curriculum vitae à l'attention de Simon Larouche, directeur.

Par courriel : lecabanon@mdjlecabanon.com

Par la poste : Maison des jeunes Le Cabanon de Lac-Beauport inc.
52, chemin du Village, Lac-Beauport (Québec) G3B 1R2
418 841-0707

FAMILLES D'ACCUEIL RECHERCHÉES

24 AU 30 SEPTEMBRE 2016

Dans le cadre du pacte d'amitié, la Municipalité s'apprête à recevoir un groupe de 20 résidents et résidentes des communes de Grand-Bornand et Sevrier du 24 au 30 septembre prochain.

Les visiteurs, majoritairement des couples, seront hébergés dans des familles d'accueil pour un séjour de trois à six jours.

Si vous souhaitez les accueillir ou désirez avoir plus d'information à ce sujet :

Michel Lefebvre, directeur du Service des loisirs
418 849-7141, poste 233
ou à mlefebvre@lacbeauport.net



INSCRIPTION À LA PÉTANQUE 2016

C'est le printemps ! On a le goût de recommencer à jouer à la pétanque !

L'inscription se fera le lundi 16 mai prochain de 19 h à 20 h 30 au local de patin du centre communautaire situé au 48, chemin du Village.

Coût :

- 30 \$ pour les résidents de Lac-Beauport
- 35 \$ pour les non-résidents

La première partie de la saison aura lieu le 23 mai.

Soyez au rendez-vous tous les lundis soir à compter de 18 h 30, en souhaitant que Dame Nature soit des nôtres ! La formation des équipes se fera à 18 h 45.

Voici les membres du comité de pétanque pour 2016 :

- Président : Denis Gamache..... 418 849-1383
- Trésorier : Roger Tremblay..... 418 628-4430
- Statistiques : Suzelle Couture..... 418 907-8844
- Responsable des équipes : .. Gilbert Bucheneck 418 907-5349
- Entretien du terrain : Serge Johanette..... 418 841-3659



TENNIS LAC-BEAUPORT ÉTÉ 2016

418 849-4040

La Municipalité de Lac-Beauport confie à nouveau la gestion du club de tennis à l'Académie de Tennis Hérisset Bordeleau, et cela pour les trois prochaines années. Encore cet été, l'Académie vise un service haut de gamme à la clientèle de Lac-Beauport qui veut jouer au tennis.



POUR MIEUX VOUS SERVIR

- Réservation de terrain par téléphone 418 849-4040
- Personnel à l'accueil : de 9 h à 22 h (lundi au vendredi)
de 9 h à 18 h (samedi et dimanche)
ou 21 h (si réservation les fins de semaine)
- Aménagement d'un « Pro Shop »
- Animation et activités

MÉGA OUVERTURE OFFICIELLE :
4 JUIN 2016 DE 8 H 30 À 15 H

INVITATION À TOUS LES MEMBRES ET INVITÉS
(JUNIORS & ADULTES)

(reprise le 5 juin en cas de pluie)

INSCRIPTION	ABONNEMENT		
Abonnement : Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire 50, chemin du Village (centre communautaire, porte adjacente à la bibliothèque), du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 OU directement au terrain de tennis durant les heures d'ouverture. Mode de paiement : Chèque seulement à l'ordre de : Académie Hérisset Bordeleau Information : Jacques Hérisset, 418 572-4429	Abonnement régulier		
	Résidents	Non-résidents	
	Tarif horaire non membre	5 \$	10 \$
	Enfant ¹ (10 ans et -)	0 \$	0 \$
	Enfant (11 à 17 ans)	38 \$	56 \$
	Étudiant ²	38 \$	56 \$
	Adulte	77 \$	118 \$
	Aîné (65 ans et +)	41 \$	56 \$
	Famille ³	143 \$	210 \$
	¹ Inscrit avec un parent ² Carte d'étudiant obligatoire à l'inscription ³ Famille de deux adultes et deux enfants (moins de 17 ans), 11 \$ (résident) ou 16 \$ (non résident) de plus par membre supplémentaire.		

ADHÉSION AU CLUB AVANTAGE MULTI-SPORTS

Le Club Avantage Multi-Sports considérera tous les membres du Tennis Lac-Beauport comme membres du Club Avantage Multi-Sports pour la période estivale.

LIGUES

Information :

Toutes les ligues sont mixtes. Elles sont organisées pour les membres du Tennis Lac-Beauport et les balles sont fournies. Les ligues débutent la semaine du 6 juin 2016.

Tarifcation :

Première ligue	Deuxième ligue	Troisième ligue
25\$	20\$	15\$

Ligue de double (masculin, féminin & mixte) :	Lundi, de 19 h à 21 h
Ligue de simple (compétitive mixte – joueurs avancés) :	Mardi, de 19 h à 20 h 15 ***NOUVEAU*** Mardi, de 20 h 15 à 21 h 30
Ligue des petits matins (double féminin) :	Mardi, de 9 h à 11 h Jeudi, de 9 h à 11 h
Ligue de simple (masculin, féminin & mixte) :	Mercredi, de 19 h à 21 h
Ligue interclubs (simple & double)	Jeudi, de 19 h à 22 h ***4 RENCONTRES DURANT L'ÉTÉ***

COURS

INFO & INSCRIPTIONS COURS DE TENNIS : JOSÉE FRENIERE 418 627-3343, poste 233 | Cours payables à l'inscription par carte de crédit

COURS ADULTES « PRINTEMPS » (2 SEMAINES)				COURS JUNIORS « PRINTEMPS » JUNIORS 7-8-9 ANS (2 SEMAINES)				COURS JUNIORS « PRINTEMPS » JUNIORS 10 À 14 ANS (2 SEMAINES)			
Un bon début pour la nouvelle saison. Niveaux : débutant et initié à intermédiaire.				Pour amorcer la saison, 4 cours de 1h30 sur deux semaines. Niveaux : débutant et initié.				Pour amorcer la saison, 4 cours de 1h30 sur deux semaines. Niveaux : débutant et initié.			
Dates	Jour	Heure	Niveau	Dates	Jour	Heure	Niveau	Dates	Jour	Heure	Niveau
17, 19, 24, 26 mai	Mardi Jeudi	18 h 30 à 20 h 20 h à 21 h 30	Débutant Initié 1	28-29 mai 11-12 juin	Sam. et dim.	9 h à 10 h 30 10 h 30 à 12 h	Débutant Initié	28-29 mai 11-12 juin	Sam. et dim.	13 h à 14 h 30 14 h 30 à 16 h	Débutant Initié
Ratio: 8 élèves / 2 terrains / 1 pro				Ratio: 12 élèves / 2 terrains / 2 pros				Ratio: 12 élèves / 2 terrains / 2 pros			
Coût: 94 \$ (cours, taxes incluses) 128 \$ (cours, raquette et taxes incluses)				Coût: 82 \$ (cours, taxes incluses) 113 \$ (cours, raquette et taxes incluses)				Coût: 82 \$ (cours, taxes incluses) 113 \$ (cours, raquette et taxes incluses)			

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS : 418 849-4040

DÉPLIANT DISPONIBLE AU SERVICE DES LOISIRS, 50, CHEMIN DU VILLAGE (porte adjacente à la bibliothèque) OU AU CLUB DE TENNIS LAC-BEAUPORT (lors de l'ouverture)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU CONSEIL DE BASSIN VERSANT DU LAC BEAUPORT

Le Conseil de Bassin tiendra son assemblée générale annuelle le **9 mai prochain, à 19 h 30** au chalet des Loisirs (entre l'école Montagnac et les terrains de soccer). Tous les gens résidant dans le bassin versant du lac, et non pas seulement les riverains, sont invités à y assister.



Si la qualité de l'eau du lac Beauport est un sujet d'actualité ces jours-ci, elle a toujours été une préoccupation importante pour nombre de citoyens, en outre pour ceux actifs au sein du Conseil de bassin, un organisme de concertation qui a pour but d'assurer la pérennité du lac Beauport. Des élections pour des postes à son conseil d'administration auront lieu lors de l'assemblée générale. Tous les résidents du bassin sont bienvenus !

petites annonces



GARDIENNE RECHERCHÉE :

1- Du 1^{er} au 5 août prochain, de jour, pour garder une fillette de 2 ans et demi et un bébé de 1 an.
ET/OU

2- Gardienne de jour ou de soir une fois de temps en temps, pendant la semaine. Horaire varié, à raison de 2 à 4 heures à la fois.

À Lac-Beauport, doit être autonome pour le transport. Expérience requise, nous recherchons quelqu'un qui aime jouer avec les enfants et qui aime aller dehors aussi. Bon salaire offert.

Contactez Mélanie 418 841-0247



UN INVESTISSEMENT IMPORTANT POUR LES SENTIERS DU MOULIN



Dans le cadre de sa stratégie de développement, la direction des Sentiers du Moulin (SDM) est fière de vous annoncer un investissement de plus de 2 millions de dollars pour la construction de son nouveau bâtiment de services. Nous remercions le gouvernement du Québec pour son aide financière dans le cadre du programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives, phase III pour un montant maximal de 1388 000 \$.

Les membres du conseil d'administration de notre organisme expriment toute leur reconnaissance pour cet intérêt démontré aux différents projets des Sentiers du Moulin.

Nous remercions notre député madame Véronique Tremblay pour son appui au projet ainsi que la Municipalité de Lac-Beauport et plus particulièrement les conseillers Guy Gilbert, François-Bernard Saillant et Marc Bertrand pour leur confiance et contribution dans l'élaboration de la planification stratégique du Centre.

Le projet du nouveau bâtiment de services permet d'établir une orientation forte afin d'enrichir, entre autres, l'offre de ski de fond et de vélo de montagne basée sur une solide synergie avec la Municipalité, les propriétaires avoisinants, le personnel, les bénévoles et les ambassadeurs sportifs. L'organisme SDM entreprend un virage qui va le positionner à l'avant-scène comme une destination sportive et de plein air où l'expérience client sera au cœur de sa stratégie. Un jalon très important vient d'être franchi avec cet investissement majeur, qui agira de levier pour la diversification de ses revenus et pour concrétiser notre vision d'avenir des Sentiers du Moulin.

LE CLUB DE VÉLO DE MONTAGNE SIGMA ASSURANCE DE LAC-BEAUPORT EST DE RETOUR SUR LA ROUTE !



Le printemps marque le retour des petits cyclistes et nous rappelle l'importance de partager la route.

Le Club de vélo de montagne qui compte 200 jeunes âgés de 6 à 16 ans commence sa saison avec l'arrivée du beau temps.

Comme par les années passées, les jeunes cyclistes roulent sur le boulevard du Lac et sur certains chemins de la Municipalité afin d'accéder aux différents sentiers de vélo.

Plusieurs d'entre vous les avez sûrement remarqués porter fièrement les couleurs du club et se déplacer en grand groupe le long du boulevard du Lac. Les entraîneurs et parents-accompagnateurs assurent l'encadrement des jeunes cyclistes, mais la collaboration des automobilistes est toujours grandement appréciée ! Les règles de sécurité sont constamment communiquées aux jeunes cyclistes, mais malgré la surveillance et la bonne volonté des adultes qui les accompagnent, les jeunes peuvent parfois être insouciant.

Afin que les jeunes puissent rouler en toute sécurité, nous vous demandons simplement d'être vigilants, compréhensifs et patients si vous croisez un groupe de jeunes à une intersection ou sur un chemin de la Municipalité.

Au plaisir de vous croiser dans les sentiers !

Louis Audet
Responsable des jeunes
CVM Sigma Assurance



La course la plus relevée au Québec!

TRAIL
LA CLINIQUE DU COUREUR
Lac Beauport

11 JUIN 2016

- Événement familial
- Parcours accessibles à tous types de coureurs 1km-5km-10km-30km
- Bourse de 1000\$ aux gagnants 10km homme/femme
- Village d'exposants
- Prix de présence (+ de 10 000\$ en valeur l'an dernier)

LA SÉRIE DE COURSES **VERT LE RAID** PRÉSENTÉE PAR SUBWAY

[LA CLINIQUE COUREUR.COM/TRAIL](http://LACLINIQUECOUREUR.COM/TRAIL)

Merci à nos partenaires

PARCOURS 51-52 - LAC-BEAUPORT

52
Vers Québec & Sainte-Foy

Ch. du Tour du Lac / Boul. du Lac (Centre de ski Le Relais)	7:40
Chemin du Tour du Lac * / Montée du Golf	7:45
46, Chemin du Village (Centre communautaire)	7:50
Chemin du Brûlé * (Archibald)	7:53
DÉBARQUEMENT SEULEMENT	
Aut. Laurentienne / Rue de la Maréchaussée (Parc Victoria - Arrêt RTC)	8:15
Rue Dorchester / Boul. Charest (Arrêts RTC)	8:20
Ave Honoré-Mercier (Station d'Youville - Arrêt RTC)	8:25
Boul. René-Lévesque Ouest / Ave Belvédère (Arrêts RTCRTC)	8:35
Avenue du Séminaire / Avenue de la Terrasse	8:45
Avenue de la Médecine / ch. des Quatre-Bourgeois (Cégep de Ste-Foy)	8:50
EMBARQUEMENT SEULEMENT	
Avenue de la Médecine / des Quatre-Bourgeois Quai A (Cégep Sainte-Foy)	16:25
Ave du Séminaire (Université Laval - Arrêt RTC)	16:30
Boul. René-Lévesque Ouest / Avenue Belvédère (Arrêt RTC 1575)	16:40
Ave Honoré-Mercier (Station d'Youville - Arrêt RTC 2664)	16:53
de la Couronne / Boul. Charest (Arrêts RTC 1138)	17:00
Aut. Laurentienne / Rue des Embarcations (Parc Victoria - Arrêt RTC 1201)	17:05
Chemin du Brûlé * (Archibald)	17:30
46, Chemin du Village (Centre communautaire)	17:35
Chemin du Tour du Lac * / Montée du Golf	17:40
Ch. du Tour du Lac / Boul. du Lac (Centre de ski Le Relais)	17:45

51
Vers Québec

Chemin du Tour du Lac / Boul. du Lac (Centre de ski Le Relais)	6:40
Chemin du Tour du Lac * / Montée du Golf	6:45
46, Chemin du Village (Centre communautaire)	6:50
Chemin du Brûlé * (Archibald)	6:55
DÉBARQUEMENT SEULEMENT	
TERMINUS RTC DU ZOO	7:10 (C21)
Boul. Henri-Bourassa (Terminus RTC Charlesbourg)	7:25
Bd. Arsenault (Cégep Limoilou)	7:35
Boul. Jarry-Lange / Palais de justice / Gare du Palais	7:45
Boul. Charest / Rue Dorchester (Arrêt RTC)	7:50
Avenue Honoré-Mercier (Station d'Youville - Arrêt RTC)	8:00
Boul. René-Lévesque Ouest / Avenue Belvédère (Arrêt RTC)	8:10

RETOUR PAR LE PARCOURS 52

51
Vers Sainte-Foy

Chemin du Tour du Lac / Boul. du Lac (Centre de ski Le Relais)	6:40
Chemin du Tour du Lac * / Montée du Golf	6:45
46, Chemin du Village (Centre communautaire)	6:50
Chemin du Brûlé * (Archibald)	6:55
DÉBARQUEMENT SEULEMENT	
TERMINUS RTC DU ZOO	7:10 (C22)
Boul. Honoré (Station Fleur de lys - Arrêt RTC)	7:20
Chemin Sainte-Foy / Avenue Belvédère	7:30
Chemin Sainte-Foy / Avenue Marois (Cégep Garneau)	7:45
Boulevard de la Médecine / ch. des Quatre-Bourgeois (Cégep de Sainte-Foy) / Ave de la Terrasse / Avenue du Séminaire (Université Laval)	7:50
Boul. Lourde (Arrêt RTC Place Ste-Foy à l'ouest Québec)	7:55

RETOUR PAR LE PARCOURS 52

52
Vers Lac-Beauport

Avenue de la Médecine / des Quatre-Bourgeois Quai A (Cégep Sainte-Foy)	16:25
Ave du Séminaire (Université Laval - Arrêt RTC)	16:30
Boul. René-Lévesque Ouest / Avenue Belvédère (Arrêt RTC 1575)	16:40
Ave Honoré-Mercier (Station d'Youville - Arrêt RTC 2664)	16:53
de la Couronne / Boul. Charest (Arrêts RTC 1138)	17:00
Aut. Laurentienne / Rue des Embarcations (Parc Victoria - Arrêt RTC 1201)	17:05
Chemin du Brûlé * (Archibald)	17:30
46, Chemin du Village (Centre communautaire)	17:35
Chemin du Tour du Lac * / Montée du Golf	17:40
Ch. du Tour du Lac / Boul. du Lac (Centre de ski Le Relais)	17:45

TCJC
Transport collectif de La Jacques-Cartier

TRACÉ AMÉLIORÉ À L'UNIVERSITÉ !

* Arrêt sur demande
Local Québec Correspondance

tcjacquescartier.com • 418 844-2160



conseil municipal

Louise Brunet
Mairesse



MRC de La Jacques-Cartier
Sécurité civile (PMSC)
Sécurité publique (Police S.Q.)
Communications
Ressources humaines
lbrunet@lacbeauport.net



Louise Brunet Mairesse
de Lac-Beauport

Marc Bertrand
Conseiller au siège n° 1



Développement économique et touristique
Histoire et patrimoine
mbertrand@lacbeauport.net

François-Bernard Saillant
Conseiller au siège n° 2



Greffe et affaires juridiques
Pacte d'amitié
Ressources humaines
fbsaillant@lacbeauport.net



Francois-Bernard
Saillant - conseiller

Sylvie Chartier
Conseillère au siège n° 3



Urbanisme et développement durable
Permis et inspections
schartier@lacbeauport.net

Andy Groskaufmanis
Conseiller au siège n° 4



Protection contre l'incendie
Finances et administration
agroskaufmanis@lacbeauport.net

Even Mc Hugh
Conseiller au siège n° 5



Travaux publics, infrastructures, équipements municipaux
et sécurité routière
emchugh@lacbeauport.net

Guy Gilbert
Conseiller au siège n° 6



Sport, loisirs, culture et vie communautaire
ggilbert@lacbeauport.net

séance du conseil

La prochaine séance du conseil
se tiendra le **6 juin à 19 h** au chalet
des loisirs Desjardins, 8, chemin de l'École.

heures d'ouverture mairie

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Prenez note que la mairie sera fermée le lundi 23 mai
pour la Journée nationale des patriotes.

mairie

65, chemin du Tour-du-Lac, Lac-Beauport G3B 0A1

Tél. : 418 849-7141 • info@lacbeauport.net • www.lac-beauport.quebec

Collecte des matières résiduelles poste 246
Demande d'accès à l'information poste 340
Fosses septiques poste 248
Permis et inspections poste 222
Taxation/évaluation poste 226
Travaux publics poste 243

loisirs

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
50, chemin du Village • Tél. : 418 849-7141

Bibliothèque poste 282
Inscriptions aux activités poste 244
Réservation de salle poste 242

piscine municipale

78, chemin du Brûlé

Tél. : 418 849-7141, poste 2, option 4



Police MRC
de La Jacques-Cartier,
Sûreté du Québec

1045, boulevard du Lac

Tél. : 310-4141

bibliothèque

Horaires de la bibliothèque

Lundi : 19 h à 20 h 30	Vendredi : Fermée
Mardi : 13 h à 16 h et 19 h à 20 h 30	Samedi : 10 h à 16 h
Mercredi : 19 h à 20 h 30	Dimanche : 13 h à 16 h
Jeudi : 10 h à 11 h 30 et 13 h à 16 h	Bonne lecture à tous ! bibliothequeecrin@lacbeauport.net

PROCHAINE PARUTION : 3 JUIN 2016

DATE DE TOMBÉE : 19 MAI 2016

Suivez-nous sur Facebook

info@lacbeauport.net



urgence

Urgence 9-1-1

Urgence aqueduc/égout 418 849-5050

Centre antipoison du Québec 1 800 463-5060

Hydro-Québec Pannes et urgences 1 800 790-2424

SOPFEU (Incendies de forêt) 1 800 463-3389

RECHERCHE ET SAUVETAGE AÉRIEN ET MARITIME

- Aérien 1 800 267-7270
- Maritime 1 800 464-4393